

OBSERVATOIRE SOCIAL

Lycéens et étudiants face à la pandémie

Le confinement avec la fermeture des lycées et des universités pour les activités en présentiel a pu apparaître (brièvement et pour certains) comme une aubaine, une sorte de supplément inattendu de vacances.

Aujourd'hui, alors que cela fait bientôt un an que la pandémie s'est déclarée, on perçoit combien ce point de vue est faux. Si la Covid ne provoque que rarement chez eux des formes graves de la maladie (et cela est heureux !), elle n'en a pas moins des effets désastreux. Certains, comparant la situation des jeunes d'aujourd'hui à celle de leurs aînés qui ont fêté leurs 20 ans pendant les « Trente glorieuses » ont parlé de génération sacrifiée. Cela paraît un peu excessif. Car, avoir 20 ans en 1960 pour un garçon signifiait 2 ans de service militaire avec passage par l'Algérie. On peut rêver mieux pour entrer dans l'âge adulte.

Aujourd'hui l'entrée dans la vie adulte ne se marque plus par le service militaire qui a disparu mais par des étapes dans le cursus scolaire. Le baccalauréat et les études supérieures marquent pour une large fraction de chaque génération l'entrée dans la vie adulte. En 2018 près de 80% d'une génération atteignaient le baccalauréat et en 2012 près de 44% des jeunes de 25 à 29 ans étaient diplômés du supérieurs. En 1968 c'est moins du quart d'une génération qui accédait au baccalauréat.

Ces quelques remarques n'ont pour but ici que de fixer quelques repères sur le long terme et éviter des erreurs d'appréciation.

L'obtention du baccalauréat marque aujourd'hui une étape décisive dans l'accès à l'autonomie de chaque génération. C'est à cette occasion que le jeune pour la première fois quitte vraiment sa famille. L'expérience de l'internat existe toujours, mais il ne représente qu'une fraction réduite des lycéens et c'est un internat qui n'empêche pas le retour du jeune dans le cadre familial chaque weekend. L'accès aux études supérieures (surtout lorsque celles-ci se déroulent dans une ville éloignée de la résidence familiale) marque donc une étape décisive dans l'acquisition progressive de l'autonomie.

Autonomie donc, mais aussi risque de solitude lié à la rupture des liens familiaux et amicaux qui jusque-là structuraient, organisaient la vie du jeune. La première année d'enseignement supérieur est donc décisive. C'est durant cette année que s'opèrent les rencontres, et l'acquisition des us et coutumes de la vie étudiante. Cette socialisation est largement entravée sinon rendue impossible par la pratique des enseignements à distance.

A cela s'ajoute un autre élément décisif celui des emplois étudiants particulièrement nombreux dans le domaine des services (garde d'enfant, hôtellerie et restauration, commerce, ...) Ces emplois à temps partiel ont un rôle décisif dans la formation des jeunes.

- Ils permettent l'accès à une autonomie financière et économique
- Ils sont le lieu d'une socialisation au monde du travail et à ses exigences

Enfin, les revenus tirés de ces emplois permettent toute une série d'activités qui participent à la socialisation des jeunes (sorties, restaurants, sports, culture, ...)

La disparition d'un grand nombre de ces emplois a jeté une part importante des étudiants dans une précarité financière difficile quand ce n'est pas dans la pauvreté la plus dure. A la précarité financière et la prise d'autonomie de plus en plus tardive des jeunes, s'ajoutent des conditions de logement parfois vétustes dans des résidences universitaires souvent éloignées des centre-villes, ce qui accroît encore le sentiment d'abandon et d'isolement.. Exemple : à Villeurbanne et St Martin d'Hères... A cet égard des travaux de rénovation du campus de JACOB BELLECOMBETTE sont envisagés sur Chambéry.

Certes certains jeunes ont pu largement être soutenus et aidés matériellement par leurs familles, d'autres ont pu s'adapter et tirer leur épingle du jeu mais ce n'est pas le cas de tous, soit parce que les revenus de la famille ne le permettent pas, soit par choix ou rupture avec la famille. Les étudiants les plus touchés sont ceux qui ne peuvent s'appuyer sur leurs familles pour compenser cette quasi disparition de ces revenus, ceux qui cumulaient aides publiques et petits boulots ou encore ceux dont les parents sont trop « riches » pour pouvoir bénéficier des aides publiques mais pas assez pour pouvoir compenser la perte de revenus liés à la disparition des emplois étudiants.

Face à cette situation de nombreuses associations sont intervenues durant les périodes de confinement, et même au-delà, pour apporter une aide financière à certains étudiants sous la forme de chèques ou de distributions alimentaires, (ce fût le cas en particulier en Savoie du Secours Catholique, de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) et du CLOUS Savoie Mont Blanc et d'autres structures en lien avec la Banque alimentaire).

Mais il convient de réfléchir à plus long terme, les conséquences liées aux mesures prises pendant la pandémie se faisant sentir bien au-delà de cette dernière. Plusieurs pistes méritent d'être évoquées :

- Des prêts étudiants garantis par l'Etat, plafonnés, pour leur permettre de poursuivre leurs études
- Un élargissement du revenu de solidarité active (RSA) à des jeunes de moins de 25 ans, ou comme le préconise le pape François un revenu universel
- Un assouplissement des critères d'attribution de la garantie jeunes, mesure préconisée par le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ). Ce dispositif permettrait à des jeunes sans ressource ni emploi de bénéficier d'une allocation et d'un accompagnement.
- Enfin ne pourrait-on pas réfléchir à un mécanisme de solidarité intergénérationnel : instituer pour les retraites au-delà d'un certain seuil, (ces dernières n'ayant pas été impactées par la crise), une participation solidaire qui viendrait abonder les aides aux plus jeunes. Ce serait un signe fort de solidarité intergénérationnelle et marquerait le souci des aînés vis-à-vis des générations à venir.

L'observatoire social diocésain

Mars 2021